



BH1X11V1

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE
POUR L'EMPLOI DE CONTRÔLEUR DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
BRANCHE SURVEILLANCE
SPÉCIALITÉ « SURVEILLANCE ET AERONAUTIQUE - PILOTE D'HELICOPTERE »
DES 1, 2 ET 3 MARS 2011

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N°1

(DURÉE : 3 HEURES - COEFFICIENT 3)

RÉDACTION D'UNE NOTE SUR UN SUJET D'ORDRE GÉNÉRAL
RELATIF AUX PROBLÈMES ÉCONOMIQUES, CULTURELS OU
SOCIOPOLITIQUES DU MONDE CONTEMPORAIN À PARTIR D'UN
DOSSIER

A partir des documents suivants, vous rédigerez une note d'environ 4 pages consacrée au sport dans les relations internationales.

AVERTISSEMENTS IMPORTANTS

L'usage de tout matériel autre que le matériel usuel d'écriture et de tout document autre que le support fourni est **interdit**. **Toute fraude ou tentative de fraude** constatée par la commission de surveillance **entraînera l'exclusion du concours**.

Veillez à bien indiquer sur votre copie le nombre d'intercalaires utilisés (la copie double n'est pas décomptée)

Il vous est interdit de quitter définitivement la salle d'examen **avant le terme de la première heure**.

Le présent document comporte 30 pages numérotées.

LISTE DES DOCUMENTS

- Document 1 :** Le sport, instrument des relations internationales
Dossiers d'actualité - La documentation française - Septembre 2010
- Document 2 :** Les Jeux olympiques : un enjeu de consécration
Dossiers d'actualité - La documentation française - Août 2008
- Document 3 :** Le sport, nouvel outil de la diplomatie
Jacques HUBERT-RODIER Editorialiste diplomatique Les Echos 13/12/10
- Document 4 :** L'Asie investit le sport roi
Dominique MOISI - Chroniqueur - Conseiller du directeur de l'Ifri (Institut français pour les relations internationales) 21/06/10 - Les échos
- Document 5 :** Nouvelle Résolution des Nations Unies sur le sport
Site Olympic.org
- Document 6 :** Le sport pour encourager la réalisation des OMD
Site Olympic.org
- Document 7 :** D'athlète à ambassadeur : au-delà des compétitions sportives des JOJ
Site Olympic.org
- Document 8 :** Développement par le sport : Le premier Forum ONU-CIO montre la voie à suivre.
Site Olympic.org

DOCUMENT 1

Le sport, instrument des relations internationales

Introduction

Jadis activité de proximité, le sport est devenu, mondialisation aidant, l'un des premiers spectacles mondiaux, phénomène international instrumentalisé par les Etats au service de leur politique étrangère, mais également immense marché planétaire.

La chute des grandes barrières idéologiques au tournant du XXe siècle ajoutée à la toute puissance des technologies de l'information ont fait du monde un jardin planétaire. Le processus de la mondialisation, d'abord économique, s'est étendu à toutes les activités humaines, tant politiques et sociales que culturelles ou sportives. Le fait sportif est devenu un outil au service des relations internationales au même titre qu'une négociation, un sommet, une rencontre entre chefs d'Etat, et trouve dans l'opinion une résonance souvent plus forte, à l'instar des vuvuzelas, ces trompettes sud-africaines qui ont constitué un parasitage bruyant et obsédant au long des matchs de la récente Coupe du monde de football.

Les Etats ne peuvent se permettre le luxe d'ignorer une activité collective qui met en mouvement les foules, occupe les esprits, exige des réglementations. Ils sont tentés de la contrôler si leur régime s'appuie sur l'autorité, de la promouvoir pour des raisons électorales, de la surveiller pour en limiter les abus les plus voyants, voire de l'exploiter pour des raisons d'identité, de prestige national, ou à des fins diplomatiques.

Mélange originel d'amateurisme, de compétition loyale, désintéressée et harmonieuse entre les nations, l'esprit olympique traditionnel disparaît entre marché et communication. Sportifs mais aussi personnalités étrangères au sport se découvrent une passion pour ces activités populaires et cherchent volontiers à en tirer profit (notoriété, droits d'image, etc.). Les activités et compétitions sportives brassent des masses monétaires énormes, à tel point que le sport est devenu un secteur économique à part entière, qui intéresse les investisseurs, la Bourse, les parieurs.

Questions à Pierre Ménard

Entretien réalisé en juillet 2010

Journaliste-illustrateur spécialisé dans l'histoire de la Formule 1, Pierre Ménard est l'auteur de La Grande Encyclopédie de la Formule 1 éditée aux Editions Chronosports, et le co-auteur avec Jacques Vassal d'une série de biographies sur les grands pilotes de la discipline, « Les Légendes de la Formule 1 », parues chez le même éditeur. Il fut en outre rédacteur au magazine Automobile Historique. Il collabore au site Mémoire des Stands. Sa passion sportive ne s'arrête pas aux boullons et rondelles, mais s'étend aussi à la petite balle jaune et au ballon ovale.

Quels sont les sports les plus populaires dans le monde ?

Le football sans hésitation vient en premier, et je dirais que l'athlétisme suit juste derrière. Tout simplement, ce sont des sports simples à suivre et tout un chacun peut les pratiquer sans grands moyens financiers. D'où une identification facile aux héros médiatisés. Les audiences de la Coupe du Monde de Foot et des Jeux Olympiques en sont la preuve. Je pense que le tennis, les sports mécaniques et le rugby suivent de près, mais ce sont en quelque sorte des « sports d'initiés ». Là encore, les audiences télé sont flatteuses malgré la complexité plus prononcée de ces disciplines.

Le sport est-il davantage une fête entre les nations que facteur de guerre ?

Il devrait l'être en tout cas et, à part quelques tristes exceptions dans un passé relativement proche, je pense qu'il fédère plus qu'il ne sépare. Il n'a jamais ouvertement attisé la haine entre les populations malgré certaines occasions historiques où l'on a essayé d'en faire un instrument de propagande nationaliste. La majorité des rencontres sportives sont prétexte à des célébrations bon-enfant, constatation là encore tempérée par quelques débordements de sinistre mémoire. L'éducation des publics est à ce niveau primordiale et on peut aisément constater qu'il n'y a généralement aucun risque à assister au milieu des supporters dits « adverses » à des rencontres dans certaines disciplines que l'on qualifiait plus haut de sports pour « initiés », alors qu'il est parfois risqué de se rendre dans certains stades où l'affrontement extra-sportif est, hélas, programmé à l'avance selon une fatalité déroutante. Faire par exemple la fête avec « ceux d'en face » après un match de rugby - perdu ou gagné - reste dans l'esprit de tous ceux qui l'ont pratiqué une expérience inoubliable et enrichissante.

Comment les Etats instrumentalisent-ils le sport au bénéfice de leur politique étrangère ?

On l'a vu dans un passé récent, une rencontre sportive d'importance primordiale donne matière pour tous les gouvernements, quels qu'ils soient, à bomber le torse ou bien au contraire à inscrire l'événement à l'ordre des problèmes nationaux prioritaires !... Preuve évidente, s'il en est, que le sport reste un des meilleurs vecteurs médiatiques pour asseoir son autorité. Ou bien un moyen éprouvé de détourner les regards des vrais problèmes, c'est selon... Le phénomène est bien entendu décuplé dans les Etats totalitaires : les exemples de la propagande aux JO de Berlin en 1936, des sportifs de l'ex-bloc de l'Est, dopés sur ordre des autorités, sont là pour nous le rappeler. Les connaisseurs des sports mécaniques se souviendront également qu'au début des années trente, les gouvernements nazi allemand et fasciste italien ont fortement soutenu l'industrie automobile de leur pays respectif pour asseoir leur pouvoir sur des terrains en apparence pacifiques, avant que de passer à d'autres plus meurtriers.

Le pouvoir de l'argent n'est-il pas en train de pervertir la mission réconciliatrice du sport ?

L'argent a sans conteste permis à beaucoup de sports de mieux s'exprimer, mais sa surabondance dans certaines disciplines phares a tout aussi sûrement provoqué des bouleversements majeurs,

irréversibles... et souvent néfastes. Il est évident que les sponsors, les télévisions, et les immenses intérêts économiques en jeu éloignent de plus en plus une pratique désintéressée chez les sportifs, qui se savent en permanence surveillés et guettés au moindre écart de langage ou de comportement. Quant à savoir si cette constatation incontournable a une quelconque influence sur la communion censée exister entre les publics - si là est bien le sens de la question - je n'en suis pas sûr. Je pense plutôt que les spectateurs, d'où qu'ils viennent, s'accorderont à reconnaître que l'argent-roi gangrène leur sport chaque jour davantage mais que leurs sentiments vis-à-vis de l' « autre tribune » seront moins affectés par ce phénomène que par la prestation de leur équipe ou sportif préféré, voire par leur degré plus ou moins rentré d'agressivité à l'encontre des supporters adverses. On en revient une fois de plus au niveau d'éducation et de maturité des publics concernés.

Un phénomène international

Depuis qu'ils existent, le fait sportif et les relations internationales tissent des liens dont la tenue de la récente Coupe du monde de football confirme, s'il en était besoin, la continuité. Indicateur des relations entre les pays, qu'ils en soient acteurs ou garants de sa moralité, le sport est devenu, mondialisation aidant, un élément constitutif des grands équilibres mondiaux.

Naissance de la diplomatie et de l'internationalisme sportifs

Paul Dietschy, maître de conférences à l'université de Franche-Comté, livre un historique du fait sportif dans les relations internationales (« Le sport, instrument des relations internationales », in Questions internationales, « Le sport dans la mondialisation », n°44, La Documentation française, juillet-août 2010). « Les exercices corporels ont ponctué certains « sommets » diplomatiques de la Renaissance - comme celui du Camp du Drap d'or où François Ier et Henri VIII se seraient adonnés à la lutte devant leurs courtisans -, et le sport moderne a eu très tôt partie liée avec les milieux diplomatiques. En effet, les sports anglais ont d'abord été adoptés par les élites européennes dont sont issus les diplomates. Il n'est pas fortuit que Georges de Saint-Clair, le fondateur de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA) en 1887, ait été consul de France à Édimbourg après avoir été initié à l'athlétisme et au rugby dans un collège anglais. De même, c'est Jean-Jules Jusserand, ambassadeur de France à Washington de 1902 à 1925, qui a écrit Les Sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France (1901), un ouvrage historique contestant la paternité britannique des jeux. Selon J.-J. Jusserand, si les exercices athlétiques sont à la mode en France, « ce n'est pas une mode nouvelle, et ce n'est pas une mode anglaise, c'est une mode française renouvelée ». Cette interprétation pour partie nationaliste signale la place qu'occupe alors le sport dans les transferts culturels, le rayonnement international des nations et, plus généralement, les relations internationales. »

L'un des premiers spectacles mondiaux

En introduction à cette même revue, Serge Sur, professeur en droit public à l'université Paris II, évoque le sport comme phénomène international. « Le sport qui intéresse les relations internationales a peu à voir avec la gymnastique individuelle ou autres exercices hygiénistes recommandés depuis le XIXe siècle pour se garder en bonne santé, le corps souple et l'esprit alerte. Plus qu'une pratique privée, personnelle ou fondée sur les affinités de groupes restreints, il est devenu l'un des premiers spectacles mondiaux. Il a ainsi retrouvé les délices et poisons des grandes manifestations de la Rome païenne, jeux du cirque, gladiateurs, courses de chars, qui enthousiasmaient un public voué à l'acclamation et au culte des champions. Il lui ajoute cependant la diffusion universelle par les moyens audiovisuels propres à notre temps. Au public enfermé dans les stades s'ajoute celui, immense et diffus, des téléspectateurs qui vibrent sur canapé et triomphent par procuration. »

Les Etats, acteurs du sport...

« Sur le plan des compétitions internationales, on mesure clairement l'intervention et la pression des autorités publiques dans le choix des pays ou des villes qui auront l'honneur d'organiser qui Jeux olympiques, qui Coupe mondiale de football, qui compétitions continentales... C'est là une première forme de compétition et le pays qui l'emporte considère qu'il a remporté une première forme de victoire. Est-elle toujours acquise de façon transparente ? On peut en douter. Au-delà, et de façon non moins opaque, il existe - il a existé ? - au sein de divers États des politiques discrètes de préparation des athlètes par des moyens peu avouables, et les procédés qui permettent de fausser la

loyauté des compétitions ne sont l'apanage de personne, même s'ils sont plus faciles à mettre en oeuvre – comme également plus facilement dénoncés à l'extérieur – dans des États totalitaires ou dictatoriaux. (...) »

... gardiens de son éthique

Serge Sur estime qu'en l'absence d'une organisation intergouvernementale sportive, c'est aux États qu'il revient d'exercer un contrôle sur les activités sportives. « Plus largement, leur action peut être de nature préventive, et l'on connaît la tentative du gouvernement français pour mettre fin de façon coercitive au dopage dans le cyclisme, dopage devenu chronique, notamment dans le Tour de France, compétition nationale à participation et retentissement internationaux. Force est de constater que l'effort a rapidement tourné court, dans la mesure où il n'a pas été soutenu par les organismes internationaux de gestion du cyclisme et qu'en définitive il a surtout atteint les cyclistes français, cependant que d'autres, vainqueurs suspects mais tolérés ou absous, bénéficiaient du doute en recourant avec une insolence affichée à des produits indétectables, au moins provisoirement. »

Un univers réglementé

Le sport organisé est un univers réglementé dont l'encadrement incombe pour l'essentiel aux fédérations sportives internationales qui prennent une part prépondérante dans la régulation transnationale du sport, conjointement au Comité international olympique (CIO), l'organe régissant le mouvement olympique et sportif. L'immixtion récente du droit communautaire dans les règles du sport relève toutefois d'un phénomène inédit dont l'influence est significative sur le fonctionnement des organisations sportives.

Les fédérations sportives internationales

Colin Miège, administrateur civil, définit la nature et le rôle des fédérations sportives internationales dans « De la régulation transnationale à la mondialisation », in Questions internationales n°44 (la Documentation française, juillet-août 2010). « Les fédérations sportives internationales (ou fédérations internationales de sports) sont des associations transnationales de fédérations sportives nationales. Par le processus de l'affiliation, ces dernières s'engagent à se conformer aux règlements de leur fédération internationale, de même que les clubs de base et les sportifs individuels, par la signature de leur licence. Outre la fixation de règles précises pour la pratique de leur discipline, la mission essentielle des fédérations internationales est d'organiser les compétitions au niveau supranational et d'établir la liste des records mondiaux. Leurs règles ont une portée universelle et sont applicables uniformément dans tous les pays.

Les fédérations internationales exercent aussi un rôle disciplinaire, car elles ont le pouvoir d'infliger aux fédérations nationales ou aux athlètes affiliés des sanctions en cas d'inobservation des règlements, notamment en matière de dopage. Elles assurent également des tâches de gestion qui ont connu un développement important pour certaines fédérations, en particulier avec la vente des droits de retransmission médiatique.»

Le CIO, organe au pouvoir incontesté

« La création du Comité international olympique par Pierre de Coubertin en 1894 puis l'organisation des Jeux olympiques rénovés à partir de 1896 ont constitué les bases d'un ordre sportif pyramidal et hiérarchisé, au sommet duquel se situent le CIO et les fédérations sportives internationales, » écrit Colin Miège. « Le CIO s'est érigé en « autorité suprême » d'un mouvement olympique qui fédère la majeure partie des organisations sportives internationales, à défaut de regrouper la totalité du mouvement sportif. La structuration du mouvement olympique, dont la Charte olympique constitue la « loi fondamentale », lui confère une remarquable unité et lui permet d'exercer un pouvoir peu contesté. Tout en étant autonomes et indépendantes, les fédérations sportives internationales subissent néanmoins l'influence de l'instance suprême du sport mondial. En effet, le CIO a la capacité d'accorder aux fédérations internationales une forme d'investiture à deux degrés : l'admission au programme des Jeux olympiques ou la reconnaissance au sein du mouvement olympique.

L'admission d'un sport au programme des Jeux olympiques assure à la fédération internationale concernée une exposition médiatique incomparable, souvent assortie d'importantes retombées financières, qui contribue à la notoriété et à l'expansion de la discipline. » (...)

Le droit communautaire dans la régulation transnationale du sport

Colin Miège relève que « la relative immunité des fédérations sportives vis-à-vis des droits nationaux n'a pas résisté au droit communautaire. En effet, bien que l'Union européenne n'ait disposé d'aucune compétence directe dans le domaine du sport jusqu'à l'entrée en vigueur du traité

de Lisbonne en décembre 2009, le droit communautaire, d'origine essentiellement économique et d'inspiration néolibérale, s'est imposé aux organisations sportives. Ainsi, dès lors que les règles fédérales présentent un aspect économique, qu'il s'agisse de sport professionnel ou d'activité commerciale, elles doivent respecter la primauté du droit communautaire, notamment les libertés fondamentales instaurées par le traité : libre circulation des travailleurs, des capitaux et des marchandises, liberté d'établissement et de prestation de services, et règles de la concurrence.

La nécessité de cette adéquation, identifiée dès 1974 par la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) avec l'arrêt Walrave, a été réaffirmée de façon spectaculaire dans le célèbre arrêt Bosman de 1995 : le juge communautaire a déclaré non conformes au principe de libre circulation des travailleurs les règles de la FIFA et de l'Union des associations européennes de football (UEFA) limitant le nombre de joueurs étrangers dans les équipes de clubs professionnels et instaurant le versement d'une indemnité pour les transferts internationaux de joueurs. (...)

Depuis l'arrêt Bosman de 1995, l'Union européenne a manifesté à maintes reprises le souhait de mieux prendre en compte les spécificités du sport, et d'approfondir la concertation avec les organisations sportives. L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en décembre 2009, qui confère pour la première fois à l'Union européenne une compétence d'appui dans le domaine du sport, concrétise la recherche d'un nouvel équilibre dans la gouvernance du sport au niveau européen. »

Un marché lucratif

L'avènement des technologies de l'information a contribué à la mondialisation du sport qui a vu peu à peu son ancienne conception basée sur l'amateurisme et le bénévolat se dissoudre dans l'économie de marché. Les masses monétaires en jeu sont considérables et vont s'accroissant, nourries entre autres par le marché mondial du parrainage (ou sponsoring), qui s'est fortement développé depuis les années 80.

Sport mondialisé, sport marchandisé

Jean-François Bourg, chercheur au Centre de droit et d'économie du sport de l'université de Limoges, se penche sur les relations de plus en plus étroites entre sport et économie. (« L'économie du sport », in Cahiers français, n° 320, La documentation française, mai-juin 2004).

(...) « Dans une économie de marché, la pratique du sport et sa mise en spectacle donnent lieu à une demande de biens et de services. Le rythme de croissance soutenu des flux monétaires engendrés par une grande diversité des activités sportives, de 6 à 10 % en moyenne chaque année, s'explique par les conséquences de la réduction du temps de travail qui autorise un mode de vie où la part consacrée aux loisirs augmente fortement. Cet impact marchand recouvre l'ensemble des flux monétaires drainés sur de nombreux espaces économiques : articles de sport (chaussures, vêtements, matériels, accessoires), spectacles sportifs (droits d'entrée), émissions sportives (droits de retransmission télévisée), travail sportif (revenus des athlètes professionnels), publicité et sponsoring, enseignement, presse sportive, bâtiments et travaux publics (équipements sportifs), médecine sportive, diététique, assurances, produits pharmaceutiques.

En 2003, le chiffre d'affaire mondial de ce véritable secteur économique avoisine 550 milliards d'euros (source : Commission européenne, 1998, chiffres actualisés par l'auteur), ce qui représente environ 3 % du commerce mondial, et comprend notamment : 130 milliards d'euros d'articles de sport, 48 milliards de droits de retransmission télévisée (2000, source : Eurostaf), 21 milliards de parrainage (2003, source : Fédération mondiale des annonceurs). » (...)

Le parrainage sportif, une pratique en fort développement

Dans la même revue et dans un article intitulé « Sport, marché publicitaire et parrainage », Frédéric Bolotny, chercheur au Centre de droit et d'économie du sport de l'université de Limoges, situe à la fin du XIXe siècle l'apparition du sponsoring sportif. « Les origines du parrainage remontent à des temps relativement anciens. Une des premières opérations de sponsoring sportif aurait ainsi eu pour cadre en France la course cycliste Paris-Brest du 6 septembre 1891, au cours de laquelle un certain Charles Terront bénéficia du généreux soutien de la firme Michelin. Quelques années plus tard, en 1903, le lancement du tour de France par Henri Desgranges, rédacteur en chef visionnaire de l'Auto, désireux de dynamiser l'image et les ventes de son journal, aura certainement permis au glorieux ancêtre de L'Equipe de prendre sur la concurrence un avantage qui se révélera décisif. On pourrait encore évoquer, pour le football, la précocité du soutien apporté par Fiat à la Juventus de Turin (1897), par Bayer à Leverkusen (1904) ou encore par Peugeot à Sochaux (1925).

C'est néanmoins depuis le début des années 80 que le sponsoring a conquis ses lettres de noblesse, devenant au fil du temps une technique de communication à part entière pour les entreprises, en même temps qu'une source essentielle de financement pour différents secteurs. »

Un sponsoring citoyen

Frédéric Bolotny, de poursuivre dans le même texte (« Sport, marché publicitaire et parrainage ») : (...) « Les sponsors s'emploient de plus en plus à donner du sens à leurs investissements. Ainsi, en

s'associant à la Fédération française de football, Carrefour parraine à la fois l'équipe de France, mais aussi des actions préventives dans les zones sensibles où ses hypermarchés sont implantés. En soutenant depuis quelques saisons les arbitres dans différents sports collectifs (football, basket, rugby, handball), But participe à l'amélioration de l'image de cette profession comme à l'indispensable recrutement de nouveaux arbitres en transcendant le cloisonnement institutionnel entre les disciplines. Par ce type d'opérations, le sponsoring citoyen constitue une réelle opportunité de développement économique pour des disciplines plus faiblement médiatiques. Les sponsors sont désormais considérés comme des acteurs à part entière au sein du monde sportif; » (...)

Chronologie

776 av. J.-C.

Première célébration officielle historique des Jeux olympiques en Grèce. Près de 500 fêtes sportives du même type voient ensuite le jour : Jeux pythiques à Delphes, Jeux néméens à Némée, Jeux isthmiques à Corinthe, Jeux panathénaïques à Athènes.

1066

Parallèlement à l'arrivée de Guillaume Ier le Conquérant en Angleterre, la soule française (sans doute d'origine normando-picarde), l'ancêtre présumé du football et du rugby, est probablement introduite Outre-Manche.

1896

Après plusieurs tentatives de rénovation infructueuses depuis la fin du XVIIIe siècle, les Jeux olympiques sont de nouveau organisés en Grèce, à l'initiative du Français Pierre de Coubertin, afin de renouer avec la tradition pacifiste et les idéaux de l'éducation physique nés à Olympie.

1904

Création par sept pays européens de la Fédération internationale de football (FIFA), association qui a pour vocation de gérer et de développer le football dans le monde. Création de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) qui gère les plus importantes épreuves de course automobile mondiales, notamment le championnat de Formule 1 depuis sa naissance en 1950.

1928

Refusant de s'affilier au CIO ou à la FIFA, l'URSS crée en opposition aux Jeux olympiques les Spartakiades, dont la première édition a lieu à Moscou.

1936

Les Jeux olympiques de Berlin sont utilisés comme un outil de propagande par l'Allemagne nazie. Des Olympiades populaires conçues comme des Jeux olympiques antifascistes sont organisées à Barcelone, mais interrompues par le soulèvement civil et militaire du général Franco.

1952

Afin de favoriser la détente des relations Est-Ouest, l'URSS met fin aux Spartakiades et décide de participer aux Jeux olympiques d'Helsinki.

1956

Les Jeux olympiques de Melbourne sont boycottés par l'Espagne, les Pays-Bas et la Suisse qui s'élèvent contre la répression soviétique en Hongrie. L'Égypte, l'Irak et le Liban en sont pour leur part absents en raison de la crise de Suez.

1968

Les Jeux olympiques de Mexico interviennent dans un contexte politique extrêmement tendu, quelques jours après le massacre de Tlatelolco par l'armée mexicaine. Deux coureurs américains ayant protesté contre la ségrégation raciale aux États-Unis sur le podium de la remise des médailles sont suspendus et exclus à vie des Jeux.

1969

Une rencontre de football entre le Salvador et le Honduras dégénère en de violents affrontements et entraîne une offensive de l'armée salvadorienne contre le Honduras. La « guerre du football » dure quatre jours (d'où son nom de guerre de Cent Heures) et provoque la mort de 2 000 personnes

1971

Des rencontres de ping-pong entre les États-Unis et la Chine ouvrent la voie à un renouveau des relations sino-américaines et favorisent la visite du président américain Richard Nixon en Chine (« diplomatie du ping-pong »).

1972

Lors des Jeux olympiques de Munich, un commando terroriste palestinien prend en otage onze membres de la délégation israélienne dans le village olympique. La police allemande rétablit l'ordre au prix d'un massacre.

1976

Vingt-deux pays africains boycottent les Jeux olympiques de Montréal pour protester contre la participation de la Nouvelle-Zélande, dont les rugbymen sont allés jouer en Afrique du Sud, le pays de l'apartheid.

1978

L'organisation de la Coupe du monde de football par l'Argentine du général Videla soulève une polémique et un appel au boycott, qui n'est toutefois pas suivi d'effet. Première victoire de la « diplomatie du cricket » : le Pakistan et l'Inde, qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques depuis 1961, renouent des contacts à l'issue des cricket series.

1980

Suite à l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, les États-Unis et soixante autres délégations du bloc de l'Ouest (RFA, Japon, Canada, Israël...) boycottent les Jeux olympiques de Moscou, auxquels le Royaume-Uni et la France se rendent toutefois.

1983

Création par le CIO du Tribunal arbitral du sport (TAS), institution internationale proposant un arbitrage ou une médiation dans le monde du sport. Depuis 1994 sa compétence est élargie et son lien avec le CIO est aboli afin de respecter une décision de justice suisse qui avait soulevé ce problème.

1984

En réplique au boycott des Jeux olympiques de Moscou, l'URSS et quatorze de ses pays satellites boycottent les Jeux olympiques de Los Angeles au prétexte que la sécurité des délégations n'est pas garantie, et en raison de l'installation de fusées américaines Pershing en Europe de l'Ouest.

1993

Les Nations Unies adoptent une première résolution appelant à la trêve olympique pendant la durée des Jeux.

1995

La Cour de justice des Communautés européennes (CJCE), rend l'arrêt Bosman. Le footballeur belge Jean-Marc Bosman, en désaccord avec son club du FC Liège qui refusait son transfert vers le club français de Dunkerque, avait porté l'affaire devant la CJCE, contestant la conformité des règles régissant les transferts, au regard du droit communautaire. La CJCE a donné raison au joueur, considérant que les règlements de l'UEFA, et notamment ceux instaurant des quotas liés à la nationalité, étaient contraires à l'article 48 du Traité de Rome sur la libre circulation des travailleurs entre les États membres.

1999

L'Agence mondiale antidopage (AMA) est mise en place sous la forme d'une fondation de droit suisse, composée à parité de représentants du mouvement olympique et des organisations gouvernementales. L'AMA adoptera en 2003 le Code mondial antidopage en vue d'harmoniser et d'intensifier la lutte contre le dopage au niveau mondial.

2008

Le président turc Abdullah Gül se rend à Erevan suite à l'invitation de son homologue arménien Serge Sarkissian pour assister à une rencontre de football qui marque un premier rapprochement entre les deux pays. En dépit d'un mouvement de protestation appelant au boycott de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Pékin, ceux-ci constituent un grand succès diplomatique pour la Chine.

2010

L'organisation de la Coupe du monde de football en Afrique du Sud marque, avant celle des Jeux olympiques d'hiver de 2014 à Sotchi (Russie) puis celle des Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro (Brésil), l'irruption des grands pays émergents dans le calendrier sportif mondial.

L'attractivité de la France pour l'organisation de grands événements sportifs

DOUILLET David ,

FRANCE. Présidence de la République

Depuis trente ans, la France fait partie des six grandes nations organisatrices d'événements sportifs internationaux, aux côtés des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie. Cependant, elle fait face à une concurrence de plus en plus vive, notamment de la part de nouveaux pays candidats qui ont pris la mesure des enjeux, tant en termes économiques que d'image. C'est dans ce contexte que David Douillet, député, a été chargé par le Président de la République, d'une mission sur la tenue de grands événements sportifs en France et les moyens de concevoir une politique active pour en promouvoir régulièrement l'organisation.

Sommaire :

1. La France, grand pays organisateur d'événements sportifs, doit faire face à une concurrence de plus en plus vive

1.1. Notre pays a organisé des manifestations sportives majeures au cours des dernières décennies

1.2. L'environnement concurrentiel s'est durci face à l'importance croissante des exigences et des enjeux

1.2.1. L'émergence de nouveaux prétendants à l'organisation d'événements sportifs internationaux

1.2.2. Des enjeux et des exigences croissants

1.2.3. La nécessité de s'aligner sur les pratiques

2. Les cinq conditions à réunir pour rester une grande nation d'accueil d'événements sportifs internationaux

2.1. Définir une stratégie globale cohérente et l'afficher comme une priorité politique

2.2. Conduire une véritable stratégie d'influence

2.2.1. Promouvoir la présence de français à des postes de responsabilité dans les instances sportives internationales et animer ce réseau d'influence

2.2.2. Mobiliser les relais d'information et d'influence française dans une démarche d'« intelligence sportive » et améliorer les capacités de lobbying et de communication des porteurs de candidatures

2.3. Se doter des équipements indispensables à l'accueil de grands événements sportifs internationaux

2.3.1. S'appuyer sur les cahiers des charges des compétitions internationales pour réaliser de grands équipements sportifs utiles à la collectivité et viables économiquement

2.3.2. Suivre des orientations adaptées pour susciter et accompagner la réalisation de chaque type de grands équipements dont le pays a besoin

2.3.3. Améliorer le cadre juridique et fiscal pour faciliter la réalisation de ces grandes infrastructures sportives

2.3.3.1. Revoir la procédure de déclaration d'intérêt général et lui donner une véritable portée, en y associant des mesures simplificatrices en matière d'urbanisme et de contentieux

2.3.3.2. Sécuriser le cadre juridique du soutien public à la construction de grandes infrastructures sportives privées et de l'exploitation d'équipements publics

2.3.3.3. Les mesures fiscales

2.4. Bâtir des dossiers techniques de candidature de qualité

2.4.1. Valoriser nos atouts traditionnels

- 2.4.2. Développer de nouveaux axes d'excellence et points forts
- 2.5. Développer les compétences nécessaires et mettre en place une gouvernance adaptée
 - 2.5.1. Organiser les fonctions permettant de répondre aux exigences d'une stratégie volontariste d'accueil de grands événements sportifs
 - 2.5.2. Redéfinir les rôles en matière de politique des grands événements sportifs, en faisant du cnds une structure de promotion du rayonnement du sport français
 - 2.5.3. Désigner un ambassadeur du sport français chargé de porter son message à travers le monde

Extraits :

Synthèse des propositions

Proposition 1

Définir une stratégie concertée, cohérente et conquérante d'accueil de grands événements sportifs et l'afficher comme une priorité politique au plus haut niveau.

Proposition 2

Promouvoir sur le long terme la présence des Français à des postes de responsabilité dans les instances sportives internationales, en détectant les cadres à potentiel et d'anciens sportifs de haut niveau et en les encourageant à suivre des formations adaptées. Animer ce réseau d'influence.

Proposition 3

Développer une démarche active d'«intelligence sportive», en mobilisant les relais d'information et d'influence française et en améliorant les capacités de lobbying et de communication des porteurs de candidatures.

Proposition 4

Développer les infrastructures nécessaires à l'organisation de grands événements et revoir leur modèle économique d'exploitation, en s'inspirant des bonnes pratiques à l'étranger et en impliquant dès l'origine l'exploitant dans leur conception et leur dimensionnement.

- des arenas couvertes multifonctionnelles (une en région parisienne de l'ordre de 20 000 places, trois dans de grandes agglomérations et éventuellement d'autres s'il existe un club résident et un projet sportif cohérent)
- les stades neufs ou rénovés prévus pour accueillir l'Euro 2016 de football
- un stade aquatique modulable
- et un projet ambitieux pour Roland-Garros (sur le site actuel ou à Versailles)

Proposition 5

Favoriser la construction des grandes infrastructures sportives dont l'exploitation répond à un modèle économique viable :

- assurer une coordination nationale du développement des grands équipements sportifs, en conditionnant la déclaration d'intérêt général à l'avis liant d'une commission ad hoc, fondé notamment sur la viabilité du modèle économique de son exploitation, la conformité de son dimensionnement aux besoins locaux et sa capacité à accueillir des événements sportifs internationaux

- simplifier les règles d'urbanisme et unifier les voies de recours contentieux pour les équipements déclarés « d'intérêt général », afin de donner davantage de sens à cette procédure

Proposition 6

Sécuriser le cadre juridique de la construction et de l'exploitation de grandes infrastructures de spectacle sportif, en réfléchissant à l'opportunité de reconnaître des projets privés comme « services d'intérêt économique général » et en clarifiant les modalités de fixation des redevances d'occupation des équipements publics.

Proposition 7

Remplacer la taxe sur les spectacles, inéquitable et pénalisante pour la compétitivité et l'investissement des clubs dans leurs équipements sportifs, par un assujettissement à la TVA à taux réduit.

Proposition 8

Au-delà de nos points forts traditionnels, mettre en avant des atouts nouveaux de la France dans nos dossiers de candidature (développement durable, héritage de l'événement, promotion du handisport, contexte social apaisé, cadre juridique favorable).

Proposition 9

Redéfinir la répartition des rôles dans la politique de soutien aux grands événements sportifs :

- en transformant le CNDS en une véritable « agence du sport français », pivot opérationnel de mise en œuvre de la politique des grands événements sportifs
- et en instituant un ambassadeur permanent du sport français chargé de porter son message à travers le monde

Dossiers d'actualité - La documentation française - Septembre 2010

DOCUMENT 2

Les Jeux olympiques : un enjeu de consécration

Les Jeux olympiques de Pékin suscitent de nombreux débats, tant en Chine que dans le monde. Pour certains, c'est la nomination même de Pékin comme ville olympique qui est discutable avec les questions du respect des droits de l'Homme et du déficit démocratique ; pour d'autres, c'est le non respect des engagements pris qui est source de vives critiques.

Ces lacunes portent préjudice, à court terme, à la Chine pour l'organisation des Jeux olympiques en 2008, mais elles affaiblissent aussi, à plus long terme, sa puissance.

« Le grand malentendu des Jeux olympiques de Pékin »

Alexandre Schœpfer, dans l'encadré « Les Jeux olympiques : célébration sportive et arène politique » dans Questions internationales n°32 « La Chine dans la mondialisation » (juillet-août 2008), souligne aussi les nombreux malentendus (chinois et occidentaux) autour de cet événement.

Le choix de Pékin pour organiser les Jeux olympiques d'été en 2008 marque incontestablement la reconnaissance par la communauté internationale du rang de grande puissance de la Chine. Lors de la candidature, les autorités chinoises s'étaient engagées à faire d'importantes avancées en matière de droits humains et sociaux, ce qui avait été rappelé par le Comité international olympique (CIO) lors de sa nomination. La Chine devait aussi améliorer ses services et promouvoir un urbanisme et un environnement durables.

« Les lacunes organisationnelles relatives à la pollution des villes et des sites olympiques, les promesses faites en matière de droits humains et sociaux ont été occultées, ce qui a créé un "grand malentendu" avec les pays occidentaux dont certains ont menacé de boycotter les Jeux.

La question du boycottage des Jeux olympiques de Pékin a vu le jour avec la question du Darfour, quand la Chine fut accusée, dès 2006-2007, de soutenir activement le gouvernement soudanais d'Omar al-Béchar, désigné par la communauté internationale comme le principal responsable de la crise humanitaire au Darfour. En Europe et aux États-Unis, de nombreuses voix – athlètes, artistes, intellectuels, responsables politiques - se firent alors entendre pour dénoncer l'organisation des Jeux à Pékin et réclamer leur boycottage [...].

Ce débat s'est superposé à la question de la pollution en Chine, les ONG environnementales dénonçant le danger encouru par les athlètes de concourir dans un pays où les conditions atmosphériques sont calamiteuses et n'ont fait qu'empirer depuis la désignation de Pékin en 2001. L'opinion internationale s'est également émue du problème des dissidents politiques chinois qui sont de plus en plus nombreux à être persécutés pour leurs positions ou pour leur soutien à des causes politiques. Blogueurs, journalistes, reporters, intellectuels, étudiants sont encore actuellement emprisonnés ou enfermés en hôpital psychiatrique en Chine [...].

Le débat s'est déplacé sur la question du Tibet en mars 2008, à la suite des émeutes intervenues dans cette région autonome de la Chine. »

La question tibétaine

Le lundi 10 mars 2008 marque le 49^e anniversaire de l'échec du soulèvement pacifique contre l'administration chinoise, qui avait conduit le 14^e dalaï-lama à fuir le Tibet et à trouver exil à Dharamsala, en Inde. À cinq mois des Jeux olympiques, des Tibétains ont saisi cette occasion pour dénoncer la domination et les répressions chinoises dans la région du Tibet. Le lundi, 500 moines participaient à cette marche ; le mercredi, ils étaient 600. Des heurts violents ont éclaté entre la population tibétaine et les policiers chinois, qui ont procédé à de nombreuses arrestations. Pour beaucoup d'observateurs, comme pour le dalaï-lama, la réaction des autorités chinoises au Tibet permet de rappeler le déficit démocratique de la Chine et les lacunes dans le respect des droits de l'Homme.

Ces événements ont suscité de vives réactions en Occident et des appels au boycott (des Jeux olympiques ou de la cérémonie d'ouverture). Des personnalités ont annoncé qu'elles ne feraient pas le voyage en Chine, telles la Chancelière allemande Angela Merkel et le Premier ministre britannique Gordon Brown. Le dalaï-lama s'est quant à lui prononcé dès le 16 mars 2008 contre le boycott des Jeux olympiques : « Je souhaite ces Jeux. Le peuple chinois [...] a besoin de se sentir fier. La Chine mérite d'accueillir les Jeux olympiques. »

Le 6 avril 2008, lors du passage de la flamme olympique à Londres, le cortège a été fortement perturbé, notamment par des manifestants pro-tibétains ou critiques vis-à-vis des autorités chinoises. Des protestations similaires ont eu lieu à Paris, à San Francisco et dans d'autres villes, lors du passage de la flamme.

À la suite de ces manifestations, les autorités et populations chinoises ont vivement critiqué les Occidentaux, plus particulièrement la France. Pour beaucoup le Tibet est avant tout une affaire interne qui ne concerne que la Chine ; il s'agirait d'une action de déstabilisation de la part des Tibétains pour nuire à la Chine, au moment où elle devait être consacrée. Les appels au boycott des produits et des services français ont alors fleuri et de nombreux rassemblements se sont déroulés le 1^{er} mai 2008, devant les enseignes Carrefour.

Le paroxysme de la crise passé, la Chine multiplie les gestes pour désamorcer les critiques internationales avant le début des Jeux olympiques. Fin juin 2008, des envoyés du dalaï-lama se sont rendus à Pékin pour rencontrer les autorités chinoises, en réitérant leurs demandes pour une autonomie culturelle plus large. Pour le gouvernement chinois, c'est l'occasion de montrer que Pékin reste ouvert à des pourparlers avec le chef spirituel des Tibétains et de calmer les opinions publiques étrangères.

Dossiers d'actualité - La documentation française - Août 2008

DOCUMENT 3

Le sport, nouvel outil de la diplomatie

Le propos. En 1995, Nelson Mandela a fait de la Coupe du monde de rugby le moyen de prouver la capacité des Sud-Africains de vivre enfin ensemble après les années terribles de l'apartheid. Dans son dernier ouvrage, Joël Bouzou, président de Peace and Sport et médaillé olympique, champion du monde de pentathlon moderne, défend avec force l'idée que le sport a un rôle immense à jouer dans les politiques de maintien de la paix dans le monde. Pour Bouzou, conseiller également du prince Albert de Monaco, autre passionné de sport, cette ambition est elle-même tirée de sa propre expérience avec Rassemblement par le sport, qui, affirme-t-il, a permis de sortir « durablement plus de 20.000 jeunes de la rue ».

L'intérêt. On ne peut cependant avoir trop d'illusions : le sport à lui seul ne peut mettre un terme à des conflits dans le monde entre pays, entre populations. Certains matchs de foot ont tendance aussi à déchaîner les passions de supporters et parfois le nationalisme le plus étroit. Mais, comme le dit l'auteur, « le pouvoir d'inspirer » du sport dépasse souvent les considérations politiques. Il n'a pas son pareil pour rapprocher les individus et les communautés autour de règles communes. On pourrait rajouter : si elles sont respectées.

La citation. « Seul le sport est capable de réunir au même moment aux quatre coins du monde des millions d'individus devant un poste de télévision. C'est le cas tous les quatre ans pour la Coupe du monde de football ou encore la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques, des grand-messes sportives pour lesquelles les chiffres dépassent les milliards de spectateurs virtuels. »

Jacques HUBERT-RODIER
Editorialiste diplomatique Les Echos
13/12/10

DOCUMENT 4

L'Asie investit le sport roi

On attendait l'Afrique, ce fut jusqu'à présent l'Asie, dans une ouverture de Mondial de foot plus sérieuse, sinon ennuyeuse que flamboyante. La victoire du Japon sur le Cameroun, celle de la Corée du Sud sur la Grèce (en dépit de sa déconvenue devant l'Argentine) et plus encore peut-être l'héroïque défaite des Coréens du Nord face au Brésil confirment l'émergence du continent asiatique dans le domaine du sport roi. Mélange de discipline collective, d'appétit plus grand de réussite, de confiance en soi qui ne verse jamais dans la suffisance... parler de la réussite des équipes asiatiques n'est-ce pas déjà « en creux » expliquer les raisons de la déroute de la France ?

On attendait l'Espagne, ce fut la Suisse qui par sa victoire surprise « rend Guillaume Tell fier » pour reprendre la formule d'un journal anglo-saxon.

L'absence de l'équipe de Belgique peut-elle accélérer l'inévitabilité d'un scénario de divorce pacifique de ce pays, avec la Flandre et la Wallonie respectivement dans le rôle de la République tchèque et de la Slovaquie ? A l'inverse, la présence des deux équipes de Corée peut-elle préfigurer un scénario à l'allemande pour la péninsule coréenne ? Les Coréens du Nord, censure paranoïaque oblige, voient la compétition avec un confortable retard ; ils n'en vibrent pas moins aux performances de la Corée du Sud tout comme les Coréens du Sud vibrent aux « exploits » du Nord. Au fil des matchs, la division entre les deux nations apparaîtra toujours plus artificielle au « peuple coréen », même si la tension entre leurs deux gouvernements monte depuis quelques mois. Tous les calculs géopolitiques ne pourront s'opposer éternellement à la réalité de l'unité du peuple coréen. Ce sont bien des « frères » qui jouent sous des maillots différents. Hier, le coût financier de l'unification allemande avait conforté les réticences des dirigeants de la Corée du Sud devant l'« inévitabilité » d'un scénario d'absorption du Nord. Aujourd'hui, les « exploits du Petit Poucet du Nord », image paradoxale pour un pays dominé par une secte baroque et cruelle, loin de conforter le régime de Pyongyang le fragilisent en exposant l'artificialité de la division entre les deux Corées.

Accélérateur de l'histoire en Asie, le Mondial est un révélateur au sens chimique du terme en Europe. L'Union européenne peut être encore un modèle, sinon une source d'inspiration dans le monde. Ses citoyens ne vibrent pas aux exploits des autres équipes européennes. Bien au contraire. Une majorité de Français préférerait une victoire du Brésil ou de toute autre nation sans doute à celle de l'Allemagne. La supériorité économique de l'Allemagne passe encore, mais ajouter à cela, celle dans la maîtrise du ballon rond, c'en est trop. C'est le long d'un canal de Copenhague que j'ai assisté à la défaite de la France par le Mexique. Les Danois et les touristes italiens qui m'entouraient étaient tous pour le Mexique. On ne se jalouse bien qu'en famille.

L'Union africaine, contrairement à l'Union européenne, n'a pas (pas encore) de réalité bien concrète mais les Sud-Africains commencent à communier aux efforts des autres équipes africaines et sont prêts à s'enflammer pour les exploits du Ghana ou de la Côte-d'Ivoire, certains diraient par défaut, au vu des performances de leur équipe. Les Sud-Africains se sentent les porte-parole de tout un continent.

Espoir en Asie, jalousie en Europe, solidarité en Afrique... quid du Maghreb ? Il s'est trouvé un « excité » au lendemain de la défaite de l'Algérie devant la Slovénie pour brûler le drapeau français et le remplacer par celui de l'Algérie sur la façade de la mairie de Villeneuve-Saint-Georges. Acte imbécile et isolé traduisant la confusion et l'intensité d'une quête identitaire. Cet individu se vengeait de l'humiliation de son équipe de coeur par un acte quasi rituel sur le drapeau de son pays d'accueil.

Quant à la France, son équipe se décompose sous les yeux d'un monde plus fasciné que chagriné. Il ne reste plus rien en 2010 de la réalité ou de l'illusion de l'équipe « multicolore » de 1998 et 2000. Le rêve est passé et le contraste entre les exploits d'hier et la grisaille humiliante d'aujourd'hui se traduit par un divorce émotionnel total entre le pays et son équipe.

Dominique MOISI - Chroniqueur - Conseiller du directeur de l'Ifri (Institut français pour les relations internationales)
21/06/10 - Les échos

DOCUMENT 5

Nouvelle Résolution des Nations Unies sur le sport

En moins d'un mois, le sport a été doublement mis à l'honneur par les Nations Unies en tant que vecteur d'éducation, de santé, de développement et de paix. En effet, quelques semaines à peine après le Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la 65e Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution reconnaissant le pouvoir du sport pour atteindre ces objectifs d'ici à 2015 et encourager la tolérance. À travers cette nouvelle résolution, l'Assemblée rappelle le rôle important que le CIO et le Mouvement olympique jouent à cet égard par le biais de diverses initiatives, qu'il s'agisse de l'événement de premier ordre que sont les Jeux Olympiques, du dernier projet en date, les Jeux Olympiques de la Jeunesse, ou encore de la Trêve olympique.

Tirer efficacement parti du pouvoir du sport

La résolution a reçu l'appui de 192 États membres des Nations Unies. Fort de son nouveau statut d'observateur, le CIO s'est adressé à l'Assemblée générale afin d'expliquer sa mission : encourager le développement, la coopération, la solidarité, l'intégration sociale et la paix. Le CIO s'en remet aux Nations Unies, aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales spécialisées pour prendre l'initiative et promouvoir le développement.

Mais le sport a montré à de multiples reprises qu'il peut également apporter sa pierre à l'édifice et ce, de manière efficace. En outre, le rapport annuel du secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a fait état d'un nouveau plan d'action des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix, lequel prévoit la promotion du principe du "sport pour tous" et l'adoption de politiques en faveur du sport et de l'éducation physique.

Site Olympic.org

DOCUMENT 6

Le sport pour encourager la réalisation des OMD

Réunis à New York du 20 au 22 septembre 2010 lors du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les dirigeants mondiaux ont reconnu que le sport était un important vecteur d'éducation, de développement et de paix.

Le rôle du sport pour "favoriser la coopération, la solidarité, la tolérance, la compréhension, l'intégration sociale et la santé aux niveaux local, national et international" est mentionné dans le projet de document final de cette réunion plénière de haut niveau des Nations Unies, qui avait pour but d'évaluer et d'intensifier les efforts déployés pour la réalisation des huit objectifs d'ici à 2015.

Il reste beaucoup à faire

Nawal El Moutawakel, championne olympique et membre de la commission exécutive du CIO, s'est exprimée devant l'Assemblée générale des Nations Unies au nom du CIO : "Nous sommes maintenant à cinq ans de l'échéance fixée par les Nations Unies pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le délai est court, la liste des besoins est longue. Je suis ici aujourd'hui parce que le CIO partage avec vous ce sentiment d'urgence." Et d'ajouter : "Le Mouvement olympique – à savoir le CIO, les Fédérations Internationales et nationales de sport et les 205 Comités Nationaux Olympiques – utilise le pouvoir du sport pour promouvoir les OMD auprès des pays du monde entier et coopère à cette fin avec tous les secteurs de la société, des autorités gouvernementales aux agences, fonds et programmes onusiens, en passant par les ONG, le milieu des affaires et la société civile dans son ensemble. Nous faisons de notre mieux, mais nous sommes parfaitement conscients qu'il reste beaucoup à faire. Nous pouvons et devons tous faire plus. C'est un appel clair à l'action lancé aux organisations de sport ainsi qu'aux millions de sportives et de sportifs du monde entier et à leurs fans."

Lors d'une table ronde organisée en marge du Sommet et consacrée au rôle du sport en tant qu'outil au service du développement, le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a déclaré : "Le sport est une composante à part entière de bon nombre de nos programmes. Certains des plus grands athlètes du monde aident l'ONU à sensibiliser le public aux questions importantes que sont la faim, le VIH/SIDA, l'égalité des sexes, l'éducation et la protection de l'environnement. Ici, au Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement, nous entendrons beaucoup parler de la nécessité de renforcer les partenariats pour faire des objectifs une réalité. Le sport illustre cet esprit : travail d'équipe... fair-play... coopération pour atteindre un objectif commun". Lors de cette même réunion, Wilfried Lemke, conseiller spécial du secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, a pour sa part indiqué : "Nous devons mobiliser davantage les gouvernements et examiner la façon d'intégrer le sport dans les plans et stratégies de développement."

À propos des activités du CIO en relation avec le sport et le développement

En tant que chef de file du Mouvement olympique, le CIO s'efforce d'agir comme catalyseur de collaboration dans le but ultime de contribuer par le sport à rendre le monde pacifique et meilleur. Utilisant le sport comme un instrument, le CIO et ses partenaires lancent diverses initiatives à travers le monde dans des domaines tels que l'aide humanitaire, la paix, l'éducation, la parité hommes/femmes, l'environnement et la lutte contre le VIH/SIDA, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies.

La décision prise l'an dernier par l'ONU d'accorder le statut d'observateur au CIO rend hommage à tous ces efforts et traduit les liens solides unissant les deux organisations qui partagent la même philosophie et les mêmes valeurs.

À propos des objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU

Les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) – qui vont de la réduction de moitié de l'extrême pauvreté à l'endiguement de l'expansion du VIH/SIDA en passant par la garantie d'une éducation primaire pour tous d'ici à 2015 – forment un plan approuvé par tous les pays du monde et toutes les grandes institutions de développement. Ils ont permis de déployer des efforts sans précédent pour satisfaire les besoins des habitants les plus pauvres de la planète.

DOCUMENT 7

D'athlète à ambassadeur : au-delà des compétitions sportives des JOJ

Les tout premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) à Singapour sont le moment idéal pour sensibiliser les jeunes athlètes venus des quatre coins de la planète aux questions mondiales qui les concernent tous sans exception.

Parties intégrantes du programme culturel et éducatif des JOJ, les organisations partenaires du CIO informent en effet les athlètes participants sur des sujets importants tels que le développement durable, le dopage, l'Olympisme, le VIH/Sida, les droits des enfants, le fair-play, les premiers secours et l'aide humanitaire.

Ainsi que l'a expliqué le président du CIO, Jacques Rogge : "Le sport est un outil efficace pour nouer le dialogue avec les jeunes d'aujourd'hui sur tous les continents et pour les sensibiliser très tôt à l'adoption de comportements sains et responsables."

Des stands interactifs installés au cœur du village olympique de la jeunesse ont donné la possibilité aux athlètes d'en apprendre davantage sur ces sujets d'une manière aussi amusante qu'attrayante et de découvrir ce qu'ils pouvaient entreprendre pour contribuer à la résolution de ces questions. Ces stands ainsi que leur contenu ont été spécialement créés pour les JOJ. Ils s'adressent directement aux jeunes afin que ceux-ci approfondissent leurs connaissances sur les problèmes mondiaux tout en se divertissant.

Dirigés par plusieurs organisations internationales, les stands ont remporté un franc succès auprès des athlètes dans le village pendant les Jeux.

"La fréquentation a été bien plus élevée que nous l'espérions" a confié Alexandra Karaiskou de l'Académie Internationale Olympique (AIO), dont le stand permet aux athlètes d'en apprendre davantage sur les valeurs olympiques et l'histoire des Jeux Olympiques modernes à travers un large éventail de jeux et d'affichages interactifs. Et d'ajouter : "Chaque jour, nous accueillons près de 150 visiteurs, ce qui est très satisfaisant."

Il est à espérer que les athlètes prendront dès maintenant le relais et discuteront de ces questions au sein de leurs communautés respectives.

"Ces athlètes pourraient devenir des modèles pour l'avenir" a expliqué Hartmut Stahl, en charge d'un programme pour le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), lequel utilise deux vélos électriques pour alimenter deux ampoules et une chaîne hi-fi afin de sensibiliser les athlètes à l'importance de l'efficacité énergétique. Et de poursuivre : "Nous espérons qu'ils comprendront ce message et le transmettront au plus grand nombre."

Certaines des questions abordées sur les stands relèvent de sujets pouvant directement toucher les athlètes participants dans un avenir proche tels que le dopage, un mode de vie sain ou encore le fair-play.

David Julien, en charge de la section éducation et sensibilisation au sein de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), a indiqué pour sa part : "Nous invitons les jeunes athlètes à montrer au reste du monde qu'ils souhaitent faire partie d'un projet assurant la promotion d'un sport propre et de montrer leur confiance en ce projet." Le stand de l'AMA propose un jeu vidéo qui apprend aux athlètes à faire le bon choix lorsqu'ils sont confrontés aux drogues. Et d'ajouter : "C'est peut-être la première fois que certains de ces athlètes subissent des contrôles de dopage, c'est pourquoi nous tenons à ce que leur première expérience antidopage soit significative et positive afin qu'ils puissent s'amuser au final."

Dans une zone spécifique baptisée "zone santé" au village olympique de la jeunesse, les athlètes peuvent également être informés des aspects nutritionnels et de l'altération de l'image corporelle à travers des jeux interactifs et des vidéos pédagogiques.

L'ancien olympien, Tony Estanguet, fait partie des nombreux athlètes modèles présents à Singapour. Il est ravi d'assurer la promotion du fair-play dans le sport, lequel est également mis à l'honneur sur le stand du Comité International du Fair-Play (CIFP).

Ainsi que le Français, deux fois champion olympique en canoë, l'a commenté : "Je pense que le fair-play est extrêmement important lorsque l'on pratique un sport. J'ai souvent pu apprécier ce véritable esprit de fair-play au cours des différentes compétitions de canoë auxquelles j'ai pris part. Lorsque j'ai remporté une médaille d'or aux Jeux Olympiques de 2004 à Athènes, le vainqueur n'a pas immédiatement été désigné après la finale. Nous avons toutefois décidé de fêter ce moment de victoire tous ensemble ! L'essentiel à cet instant était de partager notre plaisir les uns avec les autres. Ma mission est de raconter ce genre d'anecdotes aux jeunes et de les encourager à respecter cet esprit de fair-play."

Parmi les autres questions abordées, des problèmes d'ordre mondial tels que le VIH/Sida, les dons de sang, les premiers soins aux communautés et les droits des enfants. Les jeunes représentent 40 % des nouvelles personnes infectées par le VIH sur le plan mondial, aussi le stand de l'ONUSIDA (programme conjoint des Nations Unies sur le VIH et le Sida) s'est-il attaché à sensibiliser les athlètes à la prévention du VIH à travers une grande gamme de jeux interactifs.

"Il y a toujours énormément de jeunes infectés par le VIH" a déclaré Dawn Foderingham en sa qualité de conseiller pour un programme régional concernant l'Asie et le Pacifique au sein de l'ONUSIDA. Et d'ajouter : "C'est pourquoi la catégorie des 14-18 ans est le groupe cible de tous nos messages. Notre stand a reçu plus de 100 visites par jour et je suis agréablement surpris des échos que nous recevons des athlètes au village olympique de la jeunesse."

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) est également présente au village olympique pour sensibiliser les jeunes aux techniques des premiers secours, à la préparation aux catastrophes et aux nécessaires dons du sang au niveau mondial. Dragana Volkanovska, une jeune joueuse de badminton originaire de l'ex-République yougoslave

de Macédoine, a assisté à une séance de la FICR et souhaite à présent faire passer le message suivant : "Chaque être humain a la responsabilité morale de donner son sang." Elle est également repartie avec ce message : "on a besoin de sang, en particulier en période de catastrophes et de conflits. Tout le monde doit faire un don au moins une fois dans sa vie."

Par ailleurs, sur le stand du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), les athlètes ont pu participer à de nombreux jeux et activités, tous axés sur les droits des enfants et les conditions à remplir pour que ces derniers puissent atteindre leur plein niveau de capacité. Les jeux sur le stand invitent en effet les jeunes à parler de leurs vies, de leurs rêves et de leurs valeurs d'une manière amusante et interactive. Par exemple, bon nombre d'athlètes ont choisi de concevoir leurs propres tee-shirts avec des slogans tels que "vous avez le droit d'être une fille et de pratiquer un sport" ou encore "c'est à ton tour d'aider ceux qui en ont le plus besoin."

Ainsi que l'a déclaré Wilfried Lemke, conseiller spécial du secrétaire général des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, alors qu'il faisait le tour des stands : "C'est une occasion unique pour les jeunes athlètes de voir au-delà des compétitions sportives et de se sensibiliser aux questions mondiales qui nous préoccupent tous."

M. Lemke a également assisté à un atelier spécial au cours duquel il s'est adressé aux athlètes présents concernant le rôle qu'ils peuvent jouer par rapport à ces questions une fois les Jeux terminés. "L'expérience que vous avez vécue ici vous permettra d'être des ambassadeurs dans vos communautés respectives une fois rentrés. Vous pourrez partager ce que vous avez appris et encourager les personnes qui vous entourent à devenir des acteurs du changement" a-t-il déclaré.

Site Olympic.org

DOCUMENT 8

Développement par le sport : Le premier Forum ONU-CIO montre la voie à suivre

Le premier Forum conjoint ONU-CIO, baptisé “L’importance du partenariat” et tenu à Lausanne les 21 et 22 mai, s’est clôt sur 19 recommandations quant à la manière d’optimiser l’impact des différentes activités menées dans le domaine du développement par le sport.

19 recommandations

Les participants, composés de membres de la famille olympique, du système des Nations Unies, du Comité International Paralympique, d’ONG et d’experts universitaires, ont souligné la nécessité d’encourager les gouvernements nationaux à intégrer le sport dans leurs politiques de développement “en soulignant l’immense pouvoir du sport en tant qu’outil indispensable en faveur de la paix et du développement”. Les participants au Forum ont également conseillé d’“éviter la création de structures parallèles” ainsi qu’une duplication des activités. La “création d’un réseau de partage d’informations sur le web pour le sport en faveur de la paix et du développement” pourrait être un outil important pour éviter un chevauchement des activités et échanger les meilleures pratiques. Si la contribution du CIO à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) fixés par l’ONU a été reconnue, une participation pleine et entière du CIO au prochain Sommet des Nations Unies sur les OMD en septembre 2010 a été recommandée. Ce serait également l’occasion parfaite d’examiner l’impact des Jeux Olympiques de la Jeunesse qui se tiendront pour la première fois en août prochain à Singapour.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse et les OMD

Le Forum a reconnu la “contribution unique” de ce nouvel événement “à la promotion des valeurs olympiques, notamment de paix et de développement, auprès des jeunes” et a souligné “l’importance de sensibiliser les jeunes afin de relever les défis sociaux, en prenant des mesures pour dialoguer efficacement avec eux, exploiter pleinement les moyens de communication numériques, Internet et les réseaux sociaux”. Les Jeux Olympiques de la Jeunesse proposeront aux jeunes athlètes un programme culturel et éducatif parallèlement aux compétitions. En coopération avec plusieurs agences des Nations Unies, le CIO a élaboré des programmes qui informeront les jeunes sur des sujets tels que l’environnement et des modes de vie sains, lesquels font également partie des objectifs de développement du Millénaire de l’ONU.

À propos des activités du CIO sur le thème sport et développement

En tant que chef de file du Mouvement olympique, le CIO s’efforce d’agir comme catalyseur de collaboration dans le but ultime de contribuer par le sport à rendre le monde pacifique et meilleur.

Utilisant le sport comme un instrument, le CIO et ses partenaires lancent diverses initiatives à travers le monde dans des domaines tels que l'aide humanitaire, la paix, l'éducation, la parité hommes/femmes, l'environnement et la lutte contre le VIH/SIDA, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

L'exemple de projet le plus récent est la création du tout premier centre olympique pour la jeunesse à Lusaka, Zambie, inauguré un peu plus tôt ce mois-ci. Ce complexe multifonctionnel favorisera non seulement le développement du sport en Zambie mais proposera également des activités communautaires, des services sanitaires et des programmes d'éducation olympique ciblés essentiellement sur les jeunes. Ce centre a pu voir le jour grâce à un modèle de partenariat unique entre le CIO, le CNO de Zambie, le gouvernement zambien, six Fédérations Internationales et des fédérations nationales de sport. Le CIO étudie actuellement la possibilité de créer des centres identiques sur d'autres continents.

La décision prise l'an dernier par l'ONU d'accorder le statut d'observateur au CIO rend hommage à tous ces efforts et traduit les liens solides unissant les deux organisations qui partagent la même philosophie et les mêmes valeurs.

01 juin 2010
Site Olympic.org